FM./MD.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

CONSEIL DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL

CONSEIL DES MINISTRES
SECRETARIAT GENERAL
15 Mars 1960
Arrivée N° 352 SGCM

PORTO-NOVO, le 14 MARS I960

D E C R E T

DU PREMIER MINISTRE

ANNEE I960 - N° 52 /SGCM/PCM/MTPT.

LE PREMIER MINISTRE

VU la loi 59/3 du I5 Février I959 portant constitution de la République du Dahomey ;
VU les décrets n°s 62 et 63/PCM. des 26 et 27 Mai I959;
VU la loi n° 59-I6/ALD. fixant la liste des emplois supérieurs de la République;
VU le décret n° I03/SGCM/PCM. du 24 Juillet I959;
VU les nécessités de service;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article Ier.- Sont abrogées les dispositions du décret n° I03/SGCM/PCM. du 24 Juillet I959 nommant Monsieur ZOLLNER Philippe, Inspecteur du cadre autonome des Postes et Télécommunications, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre des Transports Postes et Télécommunications.

Article 2.- Le présent décret qui a effet pour compter du I5 Février I960 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera ./.

DESTINATAIRES :

3 PCM
3 SGCM.
I3 Ministres
5 Bureau Finances
2 Contrôle Financier
2 Trésor
I Haussariat
I Intéressé
I J.O.R.D.
15 P.C.M.

Hubert M A G A